



Soins médicaux dans la ville et l'arrondissement rural de Hildesheim



Important!

Les soins suivants sont assurés si vous recevez des prestations selon la loi sur les demandeurs d'asile (AsylbLG) :

- Le traitement médical de maladies graves et de fortes douleurs (lorsque le traitement est absolument nécessaire et ne peut pas être reporté).
- Ordonnance de médicaments
- Prescription de soins auprès d'un autre médecin
- Prescription de soins dans un hôpital

Les médecins sont informés de ceci et le prennent en considération.

Pour une visite chez le médecin, il est actuellement encore nécessaire de faire la demande d'un formulaire de traitement médical auprès de l'équipe AsylbLG de l'arrondissement rural de Hildesheim. À l'avenir, une carte d'assurance maladie devra être présentée. Vous l'obtiendrez en temps voulu auprès de l'équipe AsylbLG.

Gesundheitskarte

Gültig nur im Landkreis Hildesheim für zugelassene Kassenärzte

Name: Xxxxxx xxxxx

Vorname: Xxxxxx xxxxx

Geburtsdatum: XX.XX.19XX

Gültig bis: XX.XX.20XX



